

**SESSION PLENIERE DES 23 ET 24 FEVRIER 2016****PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'AGRICULTURE EN PAYS DE LA LOIRE**

La Région a adopté un plan d'actions prioritaires pour l'agriculture, qui est parvenu dans sa version définitive aux Conseillers... le matin même de la session.

Le CESER a donc rédigé son avis dans l'urgence, sans apporter de véritable réflexion, ce qui nous a conduits à nous abstenir.

PRESENTATION DU PLAN D'URGENCE POUR L'AGRICULTURE PAR MME BERNARD, VICE-PRESIDENTE DE LA REGION

Le plan réfléchi en urgence a voulu compléter les autres plans notamment nationaux.

Le plan s'articule autour de 6 priorités et 16 mesures :

1. Débloquer rapidement l'instruction et le paiement des aides 2015.
2. Accompagner les agriculteurs en difficulté.
3. Soutenir l'investissement pour favoriser la modernisation des exploitations et l'installation des jeunes.
4. Développer l'approvisionnement local dans la restauration collective des lycées et CFA : dans un premier temps, objectif d'un approvisionnement 100 % français, 50 % régional, 20 % bio ou label.
5. Décréter un moratoire régional et une revue générale des normes régionales.
6. Etablir un plan structurel pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agro-alimentaire des Pays de la Loire.

Mme BERNARD considère que toutes les agricultures ont leur place dans la région : circuit long, label, bio, circuit court. A côté du local, il faut, selon elle, promouvoir l'exportation et l'international.

CE QUE DIT L'AVIS DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

L'avis du CESER reprend les orientations indiquées par la Région et rappelle l'objectif de parvenir à un juste partage de la valeur ajoutée entre les différents chaînons de chaque filière : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs.

Il émet un avis favorable sur le plan d'action du Conseil Régional.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H

Nous avons eu connaissance du plan d'urgence dans sa version définitive moins d'une heure avant la session, ce qui ne nous permet pas une analyse approfondie de ce plan. Quant à l'avis du CESER réalisé dans l'urgence, il a été distribué en séance et a dû se limiter à des remarques factuelles sans réelle plus-value – en dehors de la dernière phrase. Ce qui nous conduira à nous abstenir, sans remettre en cause naturellement le travail du rapporteur.

Un certain nombre de mesures en faveur de l'agriculture apparaissent nécessaires dans l'immédiat, comme les aides à la trésorerie ou les soutiens d'urgence, notamment pour faire face au manque de moyen des services de l'Etat. La promotion de la consommation locale va également dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement et du maintien d'une agriculture locale.

La CGT est en revanche plus vigilante sur la question des normes et s'interroge. De quoi parle-t-on : des normes environnementales, des conditions de travail ? Elle ne saurait naturellement soutenir de telles orientations.

On le sait, l'agriculture connaît une mutation qui sacrifie des centaines, voire des milliers d'agriculteurs et leur famille. Les conséquences sociales sont lourdes.

La CGT considère que ce sont des choix économiques qui ont conduit à cette situation.

La course à la productivité, accentuée pour les éleveurs laitiers par l'abandon des quotas, la recherche de l'exportation à tout prix montrent leurs limites et se traduisent par un renforcement des grandes exploitations où les objectifs n'ont plus rien à voir avec le sens d'une agriculture faite pour nourrir les populations.

Cette course à la productivité ne permet pas le respect de la terre, de la biodiversité, des conditions de vie animales, de la santé des producteurs et des consommateurs. Elle joue contre l'emploi et les conditions de travail des agriculteurs et des acteurs de la filière agro-alimentaire, dont l'industrie est restructurée, au prix de la suppression de milliers d'emplois.

Les aides publiques versées jusqu'à présent au monde agricole n'ont pas permis de limiter les crises et l'appauvrissement du monde agricole dans son ensemble. Elles ont plutôt facilité la fuite en avant d'un système en bout de course.

Pour la CGT, revendications de baisses des cotisations sociales, de simplification des normes administratives, ou l'encouragement au regroupement des exploitations jugées trop petites constituent une mauvaise réponse à la crise du monde agricole.

C'est le système ultra libéral, qui consiste à baisser à tous les niveaux le prix des produits de base des producteurs et les salaires, qui conduit à cette situation.

Il serait illusoire d'espérer un retournement de conjoncture sans changer de cap.

La CGT considère nécessaire le développement d'une agriculture durable, au plan social comme au plan environnemental.

Cela passe d'abord par la promotion d'une agriculture de qualité. Sur ce plan, rappelons que notre région est bien placée, étant une des régions leader en production labellisée. Cette agriculture est incompatible avec une course à la productivité à tout prix.

Il faut aussi élaborer un juste prix social et environnemental des matières premières.

Il faut également veiller à l'équilibre de la rémunération de la filière agro-alimentaire. La constitution des prix à la consommation bénéficie essentiellement aux grands groupes de la distribution.

La CGT considère enfin que la question des débouchés doit être évoquée. Il faut développer l'éducation au « bien manger », mais aussi se demander qui a les moyens de bien se nourrir. Une étude de France Agrimer soulignait en 2014 qu'au sein de l'alimentaire, le sucre et les produits sucrés augmentent aux dépens de la consommation de produits carnés.

Même si on peut voir aussi dans cette évolution une mutation de notre mode de vie, le niveau des revenus ne peut être déconnecté de la crise que connaît le monde agricole.

La question de l'éducation à l'alimentation renvoie également au temps disponible et à l'organisation du travail, alors que de plus en plus de salariés sont contraints de travailler en temps découpés, ou loin de chez eux.

On le voit, l'ensemble des problématiques sociales et environnementales sont liées, et renforcent la CGT dans son exigence d'un changement de paradigme économique.

QUELQUES POINTS DE VUE EMIS EN SESSION

France Nature Environnement : si l'agriculture biologique souffre moins, elle ne doit pas être laissée de côté et oubliée des aides régionales. Le moratoire des normes ne doit pas aller contre l'environnement. Dans la restauration collective, avec 20 % de bio ou labellisé, on risque pour l'agriculture biologique proprement dite d'être en-deçà des 10 % existant actuellement.

COP 21 : comment introduire la préférence locale dans les marchés publics ?

Etudier la possibilité d'une régie agricole régionale qui produirait des produits locaux tout en s'affranchissement des règles européennes des marchés publics.

UFC – Que Choisir : interrogation sur le moratoire des normes : il ne faudrait pas diminution de l'information des consommateurs. Il faudrait mieux encadrer l'utilisation de pesticides.

Confédération Paysanne : félicitations pour le plan à court terme qui apporte les réponses que beaucoup attendaient.

Les agriculteurs sont victimes d'un système libéral voulu par l'Europe et les Etats Européens.

Chambres d'Agriculture : importance du secteur : l'agriculture, c'est 5 % de l'emploi dans la région, les industries agro-alimentaires, 27 % des emplois salariés.

La production régionale est en diminution du fait notamment de la concurrence étrangère.

Quand la population augmente, il faut plus de nourriture alors que les surfaces agricoles diminuent.

VOTES : L'avis proposé a été adopté par : 63 voix pour, 1 contre, 22 abstentions,